

BPJEPS spécialité sport automobile mention perfectionnement du pilotage

Date de mise à jour : 23/07/2020 | Identifiant OffreInfo : 03_1401626F

Information fournie par :
Via Compétences (CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes)

Certification et éligibilité au compte personnel de formation

BPJEPS spécialité sport automobile mention perfectionnement du pilotage - Code CertifInfo 56068

- Niveau de qualification : 4 - Savoirs factuels et théoriques
- Éligibilité CPF : Code 240223 | Début de validité 02/01/2019

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs

Acquérir une formation permettant à l'élève de devenir moniteur de pilotage

Le titulaire du BPJEPS spécialité Sport Automobile exerce le métier de moniteur de pilotage automobile.

Le moniteur de pilotage automobile exerce ses activités de manière autonome dans les champs éducatifs, sportifs et de loisirs en utilisant des véhicules dans des espaces clos, type circuits ou terrains sécurisés pour les centres itinérants.

Le moniteur de pilotage automobile met en œuvre des projets d'animation, d'initiation et de perfectionnement au pilotage jusqu'à un premier niveau de compétition sous toutes ses formes de pratique, pour tout public, dans tous les milieux et dans les différentes mentions de la spécialité. Il garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité ; il participe à l'organisation et à la gestion dans toutes les composantes des activités « automobile ». Il accueille les publics, anime et collabore à la promotion des activités. Il participe à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations.

Programme de la formation

Validation et sanction

BPJEPS spécialité sport automobile mention perfectionnement du pilotage

Type de formation

Certifiante

Sortie

Bac

Métiers visés

Code Rome

- G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- G1204 : Éducation en activités sportives
- L1401 : Sportif professionnel

Durée, rythme, financement

Modalités pédagogiques

Durée

665 heures en centre, 665 heures en entreprise

Conventionnement : Non

Financier(s)

Bénéficiaire de l'action

Entreprise

Conditions d'accès

Public(s)

Public en emploi, Tout public

Modalités de recrutement et d'admission

Niveau d'entrée : Information non communiquée

Conditions spécifiques et prérequis

Permis B, Certificat Médical de non contre indication, PSC1. Valider les exigences préalables et le positionnement avant l'entrée de formation

Modalités d'accès

Lieu de réalisation de l'action

formation entièrement présentielle

Adresse

Avenue Michel Ange

63000 - Clermont-Ferrand

Responsable : Auvergne Formation Moniteurs Automobile (AFMA)

Téléphone fixe : 04 73 15 15 14

Contacteur l'organisme

Contacts

Contact sur la formation

Avenue Michel Ange

63000 - Clermont-Ferrand

Responsable :

Téléphone fixe : 04 73 15 15 07

fax :

Site web : <http://www.afma-sport.fr/>

Contacteur l'organisme

Contacteur l'organisme formateur

Auvergne Formation Moniteurs Automobile

SIRET: 51296881900015

Responsable :

Téléphone fixe :

Site web :

Contacteur l'organisme

Période prévisibles de déroulement des sessions

du 09/03/2020 au 29/01/2021

débutant le : 09/03/2020

Adresse d'inscription

Auvergne Formation Moniteurs Automobile

Avenue Michel Ange

63000 - Clermont-Ferrand

Etat du recrutement : Ouvert

Modalités : Entrées / Sorties à dates fixes

Organisme responsable

Auvergne Formation Moniteurs Automobile (AFMA)

SIRET : 51296881900015

Adresse

Avenue Michel Ange

63000 - Clermont-Ferrand

Téléphone fixe : 04 73 15 15 07

Contactez l'organisme